

Québec, le 25 avril 2008

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

Objet : Vente à tempérament  
N/Réf. : 07-010292

---

\*\*\*\*\*,

La présente est pour faire suite à votre demande du \*\*\*\*\* et à notre conversation téléphonique du \*\*\*\*\* concernant l'objet mentionné ci-dessus.

Comme convenu, je vous confirme, par la présente, que la position administrative exposée dans la lettre d'interprétation n° 01-010005 émise par le ministère du Revenu du Québec concernant la vente à tempérament reflète toujours la position du Ministère.

Veillez agréer, \*\*\*\*\*, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

\*\*\*\*\*

Service de l'interprétation relative  
aux entreprises